

Transformation de SCI en SAS ¹

Le Centre des Formalités des Entreprises de la CCI d'AJACCIO
accessible en ligne sur CFEnet

**Vous pouvez désormais déclarer en toute simplicité vos formalités
sur la plate-forme Internet
www.cfenet.cci.fr**

FORMULAIRE M2

POUR LA PERSONNE MORALE

- Extrait K'bis de moins de 3 mois
- Deux exemplaires des statuts mis à jour et certifiés conformes par les représentants légaux
- Deux procès verbaux originaux de l'Assemblée Générale Extraordinaire timbrés et enregistrés aux impôts
- Deux exemplaires du rapport du commissaire à la transformation
- Un exemplaire du Journal d'Annonces Légales ou copie du texte de l'annonce avec accusé de réception et date de parution.
- Deux actes de nomination des personnes membres des organes de gestion, d'administration, de direction, de surveillance, de contrôle et commissaires aux comptes
- Deux lettres d'acceptation de fonction et attestations d'inscription des commissaires aux comptes

POUR LES REPRESENTANTS LEGAUX (sauf anciens représentants)

◆ PERSONNES PHYSIQUES

Française:

- Extrait d'acte de naissance ou Déclaration de filiation + photocopie carte nationale d'identité en cours de validité

Etrangère:

- Carte de commerçant étranger et titre de séjour s'il y a lieu

Dans tous les cas

- Déclaration sur l'honneur de non condamnation pénale
- Numéro de sécurité sociale

◆ PERSONNES MORALES

- Extrait k'bis de moins de 3 mois (plus pièces personnelles citées ci-dessus si le représentant permanent n'est pas le représentant légal et 2 exemplaires de sa lettre de nomination)
- Justification d'inscription des commissaires sur la liste des commissaires aux comptes et 2 lettres d'acceptation de fonctions

COUT DE LA FORMALITE (uniquement par chèques)

◆ À l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce :

- 220,80 €
- 8,68 € et 2,20 €

